

VENTE PAR ADJUDICATION

Le Jeudi 14 Août 2014, à 14h

En l'étude et par le ministère de Me CARADEC, notaire à PLOUESCAT, il sera procédé à la vente par adjudication des biens ci-après désignés :

En la commune de PLOUESCAT (FINISTÈRE)
7 rue Charles le Goffic.

Dans un ensemble immobilier de 69 lots

soumis au statut de la copropriété, comprenant un bâtiment unique composé d'un rez-de-chaussée, deux étages, dépendance à usage de parking, cour et jardin, le tout cadastré section AO n°s 74, 75, 532 et 373 pour une contenance totale de 24a 35ca. Désignation des BIENS et DROITS IMMOBILIERS:

A – PREMIER LOT

Lot numéro trente-deux (32) :

Un appartement de type T4 Duplex avec balcon, situé au premier étage du bâtiment, comprenant une entrée avec placard donnant :

- au sud: sur une chambre,

- à l'est : sur une salle de bain,

- au nord-est : par un petit escalier, sur un dégagement avec tableaux électriques et donnant à l'est sur un coin cuisine, au nord sur une chambre avec placards, à l'ouest sur un espace séjour avec coin cuisine, permettant l'accès au balcon à l'ouest et à l'étage par un escalier.

- à l'étage : l'escalier aboutit à une chambre.

Et les huit cent soixante-trois/dix millièmes (863/10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales. Surface loi carrez : 81,32 m².

DPE : consommation énergétique : classe D, Emissions de gaz à effet de serre : classe C

Lot numéro dix (10) :

Une cave numérotée C10, située au rez-de-chaussée.

Et les quatre/dix millièmes (4/10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro cinquante-deux (52) :

Un emplacement de stationnement situé au rez-de-chaussée

Et les onze/dix millièmes (11/10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

MISE A PRIX du PREMIER LOT : CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €)

avec faculté de baisse d'un quart sans nouvelle publicité en cas d'absence d'enchère.

B – DEUXIEME LOT

Lot numéro trente-trois (33) :

Un appartement de type T4 avec balcon, situé au deuxième étage du bâtiment, comprenant une entrée avec placard et tableaux électriques, qui communique :

- à l'ouest : sur un espace séjour équipé d'un coin cuisine et du ballon d'eau chaude, permettant d'accéder au balcon et à une chambre en partie ouest à une deuxième chambre par la cuisine en partie sud.

- au sud, sur un coin wc ainsi que sur une salle de bain.

- à l'est, sur une chambre avec placards.

Et les sept cents/dix millièmes (700/10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Surface loi carrez : 65,92 m².

DPE : consommation énergétique : classe D, Emissions de gaz à effet de serre : classe B

Lot numéro sept (7) :

Une cave numérotée C7 située au rez-de-chaussée.

Et les sept/dix millièmes (7/10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro soixante (60) :

Un emplacement de stationnement situé au rez-de-chaussée

Et les onze/dix millièmes (11/10000 èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

MISE A PRIX du DEUXIEME LOT : CINQUANTE MILLE EUROS (50.000 €)

avec faculté de baisse d'un quart sans nouvelle publicité en cas d'absence d'enchère.

Cette vente est poursuivie en exécution des ordonnances du 11 Mai 2012 et du 20 Février 2014 rendues par Monsieur le Juge-Commissaire de la liquidation judiciaire de la Société dénommée SCCV "LES TERRASSES DE KERNIC", Société civile au capital de 1500 €, dont le siège est à PLERIN (22190), 1 rue Pierre et Marie Curie, identifiée au SIREN sous le n° 492582036 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT BRIEUC, par jugement rendu par le Tribunal de Commerce Instance de SAINT BRIEUC en date du 16 Mai 2009 à la requête de Me Paul TREMELOT, mandataire judiciaire à SAINT BRIEUC, agissant en qualité de mandataire liquidateur de la SCCV LES TERRASSES DE KERNIC.

Enchères à remettre au notaire préalablement à l'adjudication, une consignation par une caution bancaire ou par un chèque certifié, d'un montant de 10 % de la mise à prix.

L'adjudication aura lieu aux jour et heure susindiqués, en l'étude de Me Albert CARADEC et Me Emmanuelle CARADEC-VASSEUR, notaires associés à PLOUESCAT, et par son ministère aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par Me Albert

CARADEC, Notaire à PLOUESCAT, et déposé en son étude le 19 Octobre 2013 et de l'Ordonnance susvisée du 20 février 2014, où toute personne peut en prendre connaissance.